



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Valorisation des statistiques
et observatoires**

**La construction neuve
en Bretagne
à fin février 2022**

**Avril 2022
DREAL BRETAGNE**

**Service Connaissance
Prospective et Évaluation**

De début décembre 2021 à fin février 2022

Des mises en chantier et des autorisations de logements dépassant le niveau d'avant la crise sanitaire

De décembre 2021 à fin février 2022, plus de 6 700 logements sont mis en chantier en Bretagne, en augmentation de + 12,1 % (soit + 720 logements supplémentaires) par rapport à la même période en 2021. Cette progression s'avère supérieure de 10 points à celle des mises en chantier de logements en France et concerne aussi bien les logements collectifs et en résidence que les logements individuels.

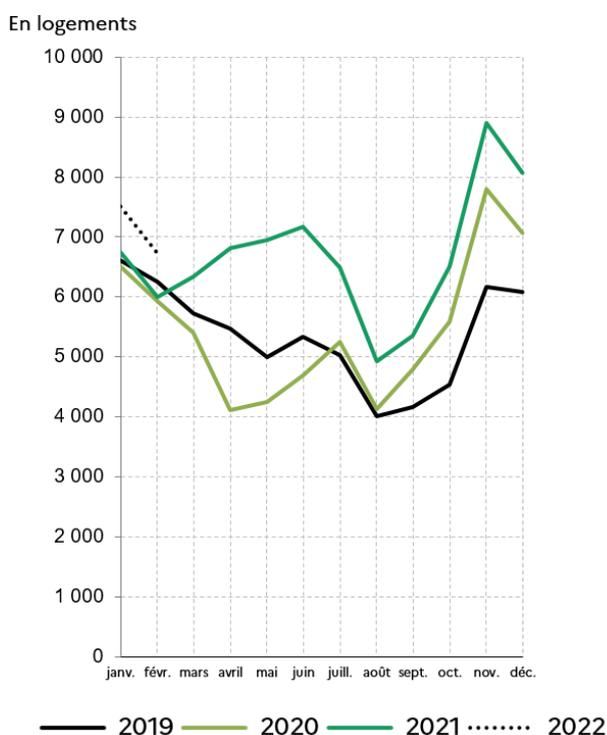
Dans la région, les mises en chantier entre décembre 2021 et fin février 2022 dépassent de plus de + 13 % celles enregistrées entre décembre 2019 et février 2020.

Les autorisations de construction de logements s'accroissent de + 20,5 % en Bretagne entre début décembre et fin février 2022 (+ 14,3 % en France). Cela représente 1 550 permis de construire délivrés en plus par rapport à la même période en 2021.

De mars 2021 jusqu'à fin février 2022 par rapport aux douze mois précédents, l'activité de la construction est orientée à la hausse dans la région comme en France. Durant ces douze mois, mêlant pour partie la conjoncture économique de l'année 2021 et l'état de l'activité du début de 2022, les mises en chantier de logements augmentent davantage en Bretagne (+ 24,0 %) qu'au niveau national (+ 12,8 %).

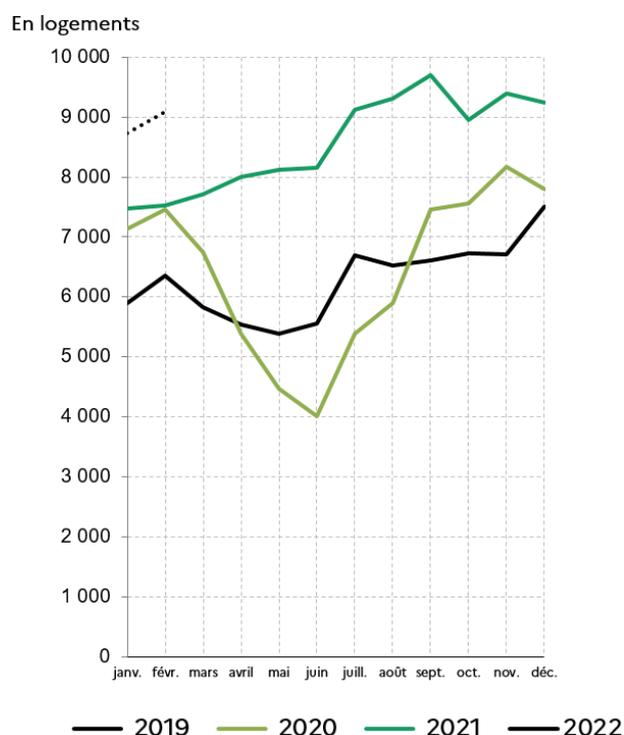
Logements commencés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 3 mois glissants)

Logements autorisés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 3 mois glissants)



— 2019 — 2020 — 2021 2022

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin février 2022



— 2019 — 2020 — 2021 — 2022

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin février 2022

[Lien vers la publication nationale](#)

Locaux

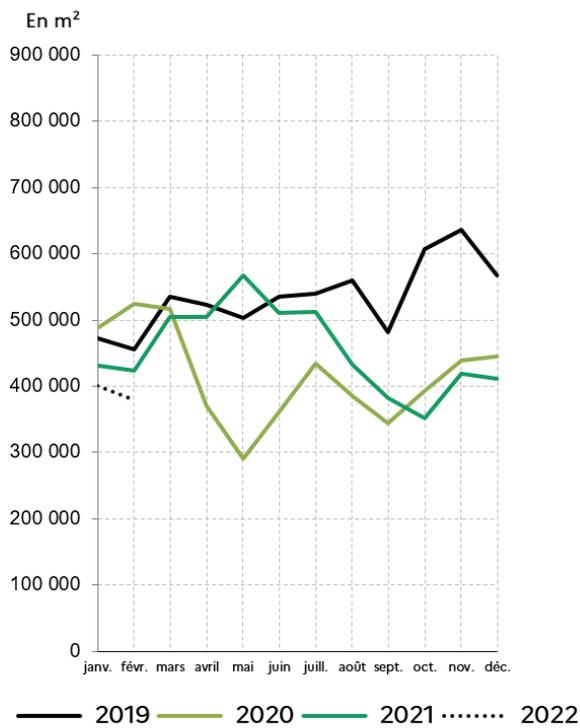
De décembre 2021 à fin février 2022, 380 000 m² de locaux sont mis en chantier en Bretagne, en diminution de -10,3 % par rapport à la même période en 2021. En outre, les mises en chantier entre décembre 2021 et fin février 2022 sont inférieures de près de -28 % à celles enregistrées entre décembre 2019 et février 2020.

En France, les mises en chantier de locaux progressent de +19,5 % de décembre 2021 à fin février 2022 par rapport à la même période en 2021.

Les autorisations de construction de locaux fléchissent de -19,0 % en Bretagne entre début décembre 2021 et fin février 2022.

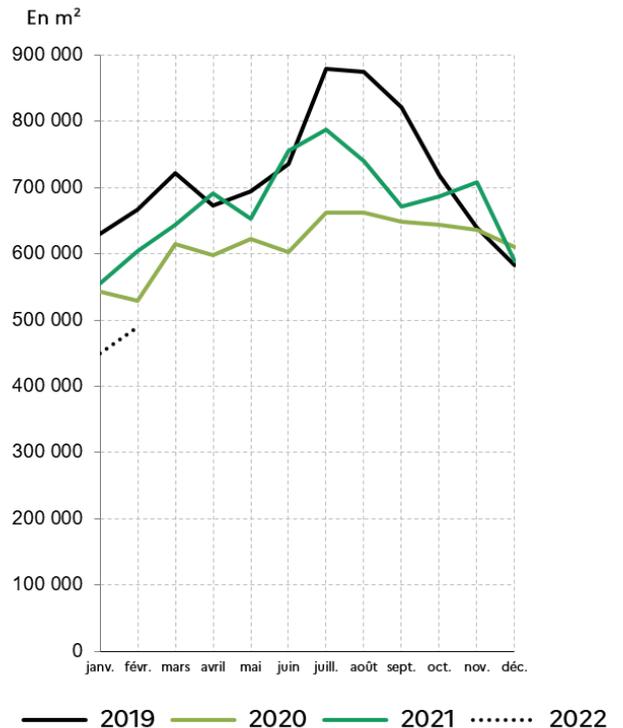
De mars 2021 jusqu'à fin février 2022 par rapport aux douze mois précédents, l'activité de la construction de locaux est orientée à la hausse dans la région comme en France. Durant ces douze mois, mêlant pour partie la conjoncture économique de l'année 2021 et l'état de l'activité du début de 2022, les mises en chantier de locaux augmentent davantage en Bretagne (+16,9 %) qu'au niveau national (+14,9 %).

Locaux commencés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022
(cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, DPC

Locaux autorisés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022
(cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, DPC

Les mises en chantier de logements

Les mises en chantier sur 3 mois

De décembre 2021 à fin février 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	572	60	632	213	845
Finistère	920	101	1 021	505	1 526
Ille-et-Vilaine	709	89	798	1 661	2 459
Morbihan	944	144	1 088	802	1 890
Bretagne	3 145	394	3 539	3 181	6 720
France	31 559	8 778	40 337	58 744	99 081

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	+ 21,7	- 54,2	+ 5,2	- 9,4	+ 1,1
Finistère	+ 32,9	+ 31,2	+ 32,8	+ 44,7	+ 36,5
Ille-et-Vilaine	- 14,4	- 56,2	- 22,6	+ 6,2	- 5,2
Morbihan	+ 14,1	+ 6,7	+ 13,1	+ 65,4	+ 30,6
Bretagne	+ 11,6	- 27,8	+ 5,2	+ 20,8	+ 12,1
France	+ 14,0	- 7,7	+ 8,4	- 2,5	+ 1,7

* décembre 2021 à fin février 2022 / décembre 2020 à fin février 2021

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin février 2022

Les mises en chantier sur 12 mois

De mars 2021 à fin février 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	2 392	406	2 798	1 147	3 945
Finistère	3 479	437	3 916	2 885	6 801
Ille-et-Vilaine	3 306	461	3 767	6 344	10 111
Morbihan	3 829	520	4 349	2 283	6 632
Bretagne	13 006	1 824	14 830	12 659	27 489
France	127 574	35 902	163 476	227 235	390 711

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes d'Armor	+ 33,5	+ 8,8	+ 29,2	+ 101,6	+ 44,3
Finistère	+ 27,8	+ 22,4	+ 27,1	+ 104,3	+ 51,4
Ille-et-Vilaine	+ 8,4	- 16,6	+ 4,6	+ 18,0	+ 12,6
Morbihan	+ 21,6	+ 1,0	+ 18,7	- 0,6	+ 11,3
Bretagne	+ 21,4	+ 1,4	+ 18,5	+ 31,1	+ 24,0
France	+ 20,5	+ 1,9	+ 15,8	+ 10,7	+ 12,8

* mars 2021 à fin février 2022 / mars 2020 à fin février 2021

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin février 2022

Les autorisations de logements

Les autorisations sur 3 mois

De décembre 2021 à fin février 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	1 011	113	1 124	171	1 295
Finistère	1 188	289	1 477	717	2 194
Ille-et-Vilaine	1 364	136	1 500	1 879	3 379
Morbihan	1 379	251	1 630	583	2 213
Bretagne	4 942	789	5 731	3 350	9 081
France	47 307	14 876	62 183	61 270	123 453

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	+ 44,4	+ 17,7	+ 41,2	- 2,3	+ 33,4
Finistère	+ 16,1	+ 103,5	+ 26,8	+ 12,9	+ 21,9
Ille-et-Vilaine	+ 39,2	+ 2,3	+ 34,8	+ 20,7	+ 26,6
Morbihan	+ 22,0	+ 47,6	+ 25,4	- 26,5	+ 5,7
Bretagne	+ 28,9	+ 45,8	+ 31,0	+ 6,0	+ 20,5
France	+ 24,8	+ 21,4	+ 24,0	+ 5,9	+ 14,3

* décembre 2021 à fin février 2022 / décembre 2020 à fin février 2021

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin février 2022

Les autorisations sur 12 mois

De mars 2021 à fin février 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	3 319	530	3 849	1 071	4 920
Finistère	4 447	823	5 270	3 105	8 375
Ille-et-Vilaine	4 601	688	5 289	8 981	14 270
Morbihan	4 867	876	5 743	2 585	8 328
Bretagne	17 234	2 917	20 151	15 742	35 893
France	167 272	56 480	223 752	260 232	483 984

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes d'Armor	+ 52,4	+ 26,8	+ 48,3	+ 41,1	+ 46,6
Finistère	+ 38,9	+ 67,6	+ 42,7	+ 33,5	+ 39,1
Ille-et-Vilaine	+ 37,5	+ 43,3	+ 38,3	+ 59,0	+ 50,6
Morbihan	+ 31,3	+ 33,1	+ 31,6	- 9,2	+ 15,5
Bretagne	+ 38,6	+ 42,5	+ 39,2	+ 35,9	+ 37,7
France	+ 31,9	+ 31,3	+ 31,8	+ 18,0	+ 24,0

* mars 2021 à fin février 2022 / mars 2020 à fin février 2021

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin février 2022

Les mises en chantier de locaux d'activité

Les surfaces mises en chantier sur 3 mois

De décembre 2021 à fin février 2022

Surface (en m ²)	Hébergem. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	65	8 830	5 507	7 745	15 944	22 450	9 991	10 075	80 607
Finistère	5 537	5 463	5 480	4 932	9 895	34 613	11 545	14 799	92 264
Ille-et-Vilaine	304	29 257	10 157	5 175	15 727	18 695	19 331	17 068	115 714
Morbihan	1 151	6 339	15 734	10 879	8 416	23 683	18 198	6 356	90 756
Bretagne	7 057	49 889	36 878	28 731	49 982	99 441	59 065	48 298	379 341
France	133 397	805 090	690 512	290 358	744 476	1 139 701	1 963 887	952 003	6 719 424
Évolution (en%)*	Hébergem. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	- 98,2	+ 368,4	- 26,1	+ 142,9	+ 254,5	- 44,3	+ 16,9	- 35,8	- 5,3
Finistère	- 1,2	- 74,5	- 33,2	- 0,5	- 1,0	- 64,6	+ 86,8	+ 61,7	- 43,5
Ille-et-Vilaine	- 72,3	- 16,5	- 30,4	+ 1,0	+ 69,9	- 20,3	+ 3,5	- 13,1	- 8,8
Morbihan	/	- 25,9	+ 199,6	+ 120,3	+ 5,5	+ 129,2	+ 237,0	+ 25,3	+ 91,0
Bretagne	- 31,2	- 25,5	+ 3,8	+ 57,8	+ 57,5	- 42,1	+ 52,2	- 2,6	- 10,3
France	- 31,1	- 9,9	+ 21,0	+ 5,8	+ 31,9	- 15,9	+ 137,3	+ 0,9	+ 19,5

* décembre 2021 à fin février 2022 / décembre 2020 à fin février 2021 ; source : SDES MTE, Sit@del2

Les surfaces mises en chantier sur 12 mois

De mars 2021 à fin février 2022

Surface (en m ²)	Hébergem. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	7 199	34 598	29 089	23 002	51 330	112 312	97 456	42 271	397 257
Finistère	19 440	37 429	28 643	17 271	35 786	193 604	66 210	47 920	446 303
Ille-et-Vilaine	5 253	114 544	41 608	41 463	59 435	93 476	108 805	129 599	594 183
Morbihan	10 929	29 029	33 525	27 340	64 463	103 053	54 388	37 202	359 929
Bretagne	42 821	215 600	132 865	109 076	211 014	502 445	326 859	256 992	1 797 672
France	641 203	3 744 008	2 502 322	1 271 992	2 914 501	4 714 537	5 927 787	4 236 213	25 952 563
Évolution (en%)*	Hébergem. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	+ 13,9	+ 102,0	+ 95,2	+ 26,8	+ 123,4	- 35,1	+ 224,2	+ 18,4	+ 24,8
Finistère	+ 86,8	- 17,8	+ 7,0	+ 4,8	+ 37,5	- 8,0	+ 103,4	- 5,5	+ 6,5
Ille-et-Vilaine	+ 130,1	- 4,6	- 8,1	+ 111,6	+ 43,3	- 14,1	+ 13,4	+ 102,8	+ 19,5
Morbihan	+ 35,6	+ 3,2	+ 29,2	+ 22,8	+ 111,0	+ 10,6	+ 22,8	- 26,5	+ 18,8
Bretagne	+ 58,2	+ 2,3	+ 17,7	+ 42,6	+ 74,3	- 14,2	+ 61,1	+ 27,9	+ 16,9
France	+ 16,3	+ 19,8	+ 20,2	+ 16,8	+ 39,7	- 12,4	+ 29,9	+ 14,1	+ 14,9

* mars 2021 à fin février 2022 / mars 2020 à fin février 2021 ; Source : SDES MTE, Sit@del2

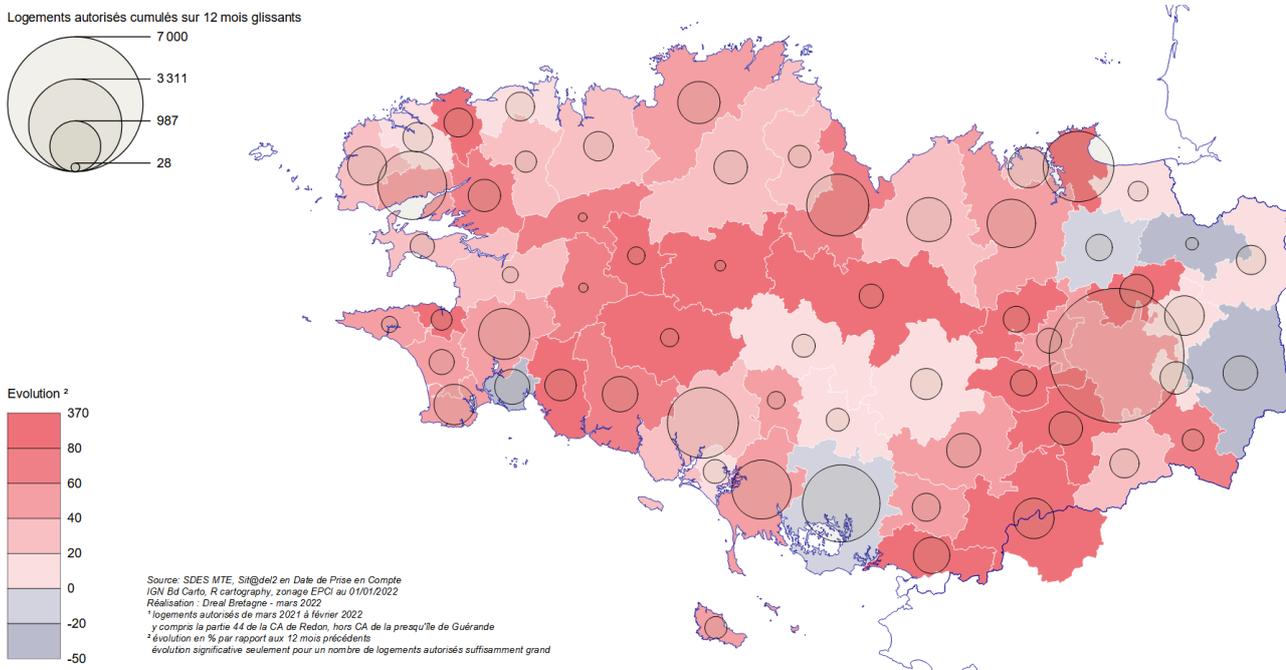
Données complémentaires

Logements

Logements autorisés par communauté de communes et évolution

(cumulés sur 12 mois glissants)

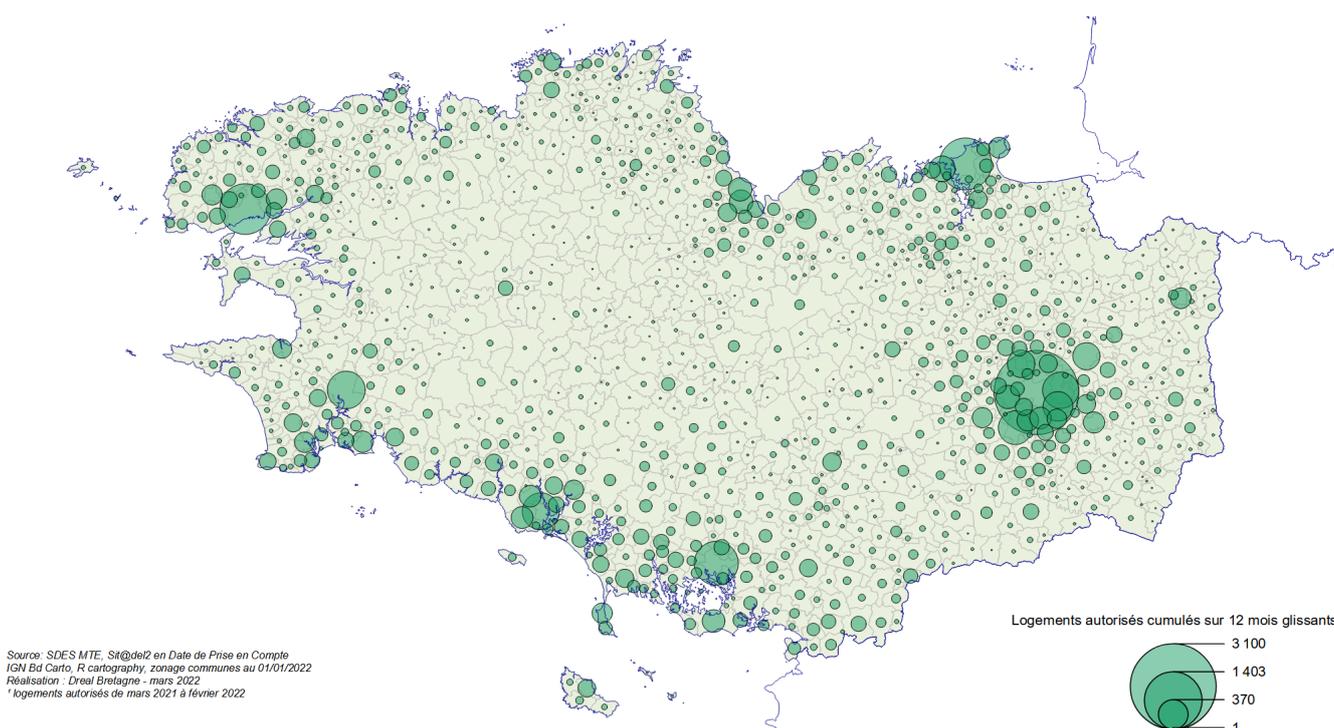
Une contribution importante de Rennes Métropole à l'évolution régionale contrastée selon les territoires



Logements autorisés par commune

(cumulés sur 12 mois glissants)

Une construction neuve concentrée autour de Rennes, Vannes, Saint-Malo, Brest, Quimper et Saint-Brieuc, et dans les communes du littoral sud de la Bretagne



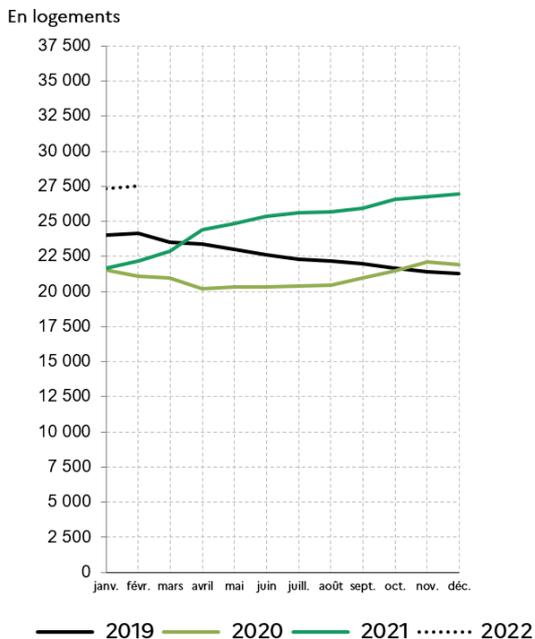
Logements autorisés et commencés en 2019, 2020, 2021 et 2022

(cumulés sur 12 mois glissants)

Des mises en chantier et des autorisations de logements dépassant le niveau d'avant la crise sanitaire

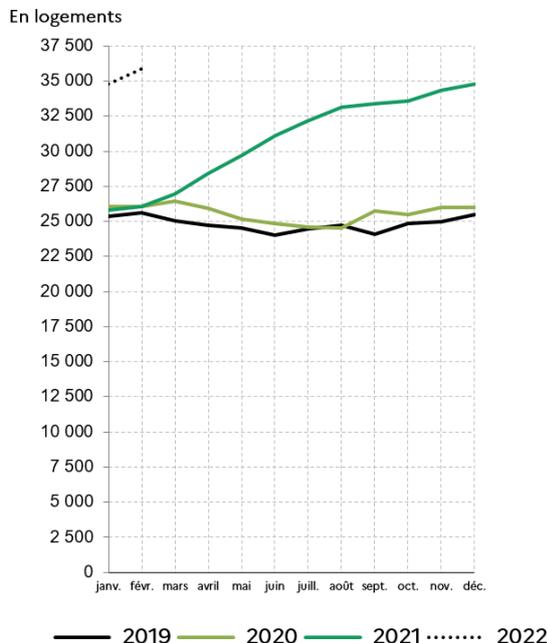
En Bretagne :

Logements commencés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022
(cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin février 2022

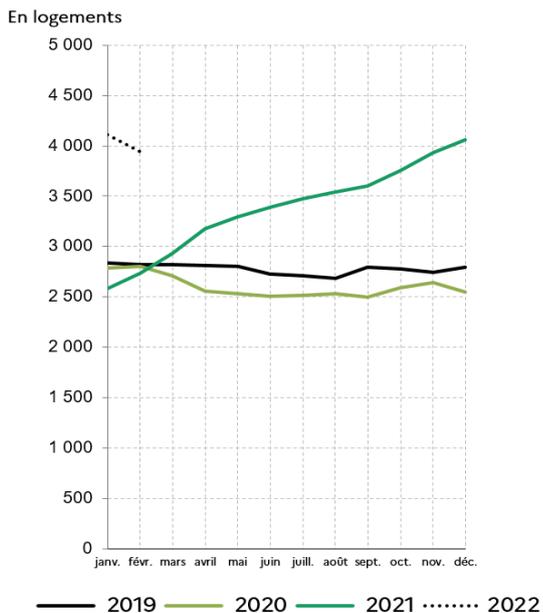
Logements autorisés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022
(cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin février 2022

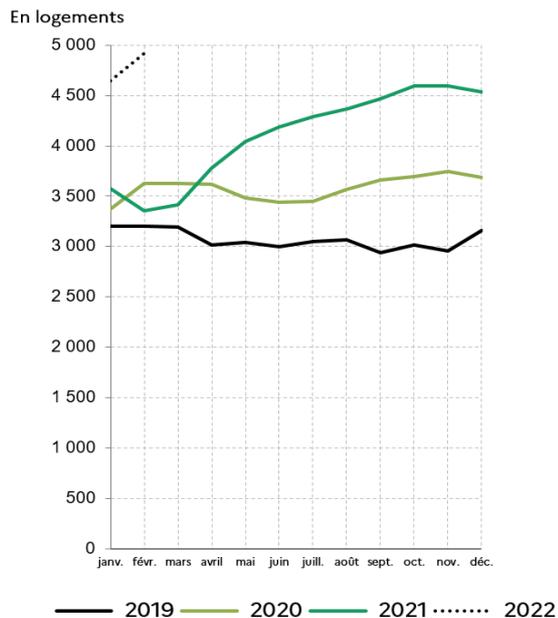
Dans les Côtes-d'Armor :

Logements commencés dans les Côtes-d'Armor en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin février 2022

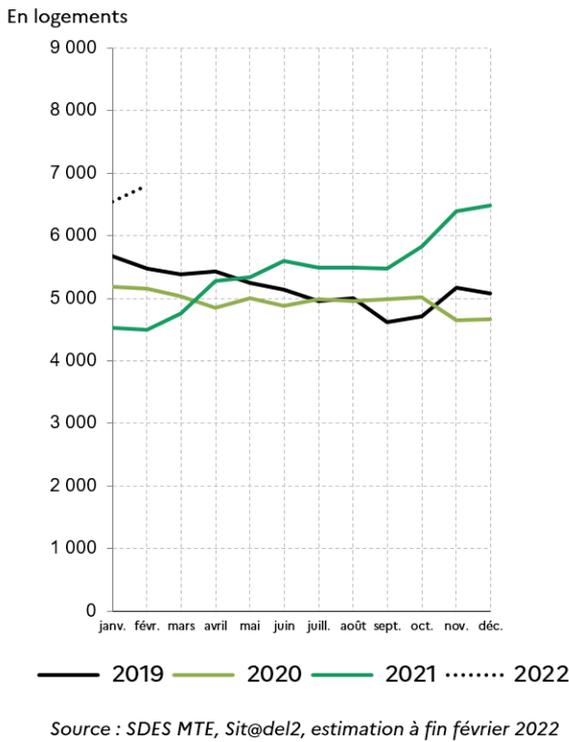
Logements autorisés dans les Côtes-d'Armor en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



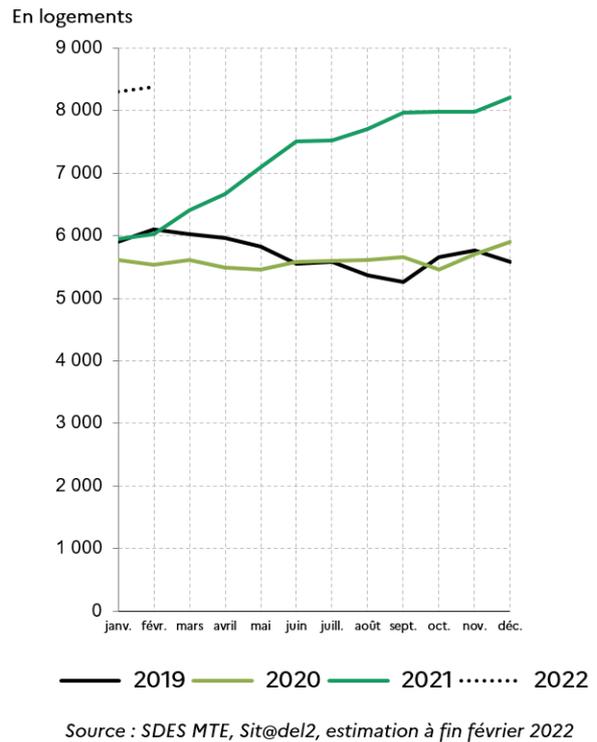
Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin février 2022

Dans le Finistère :

Logements commencés dans le Finistère en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)

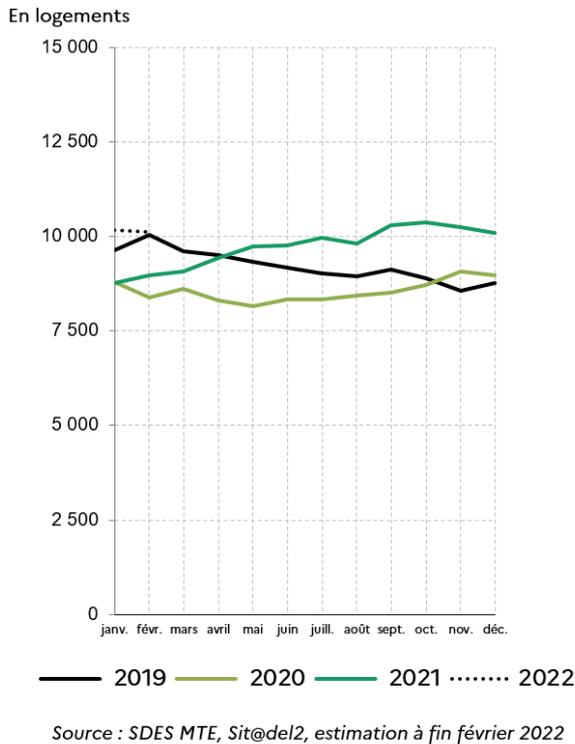


Logements autorisés dans le Finistère en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)

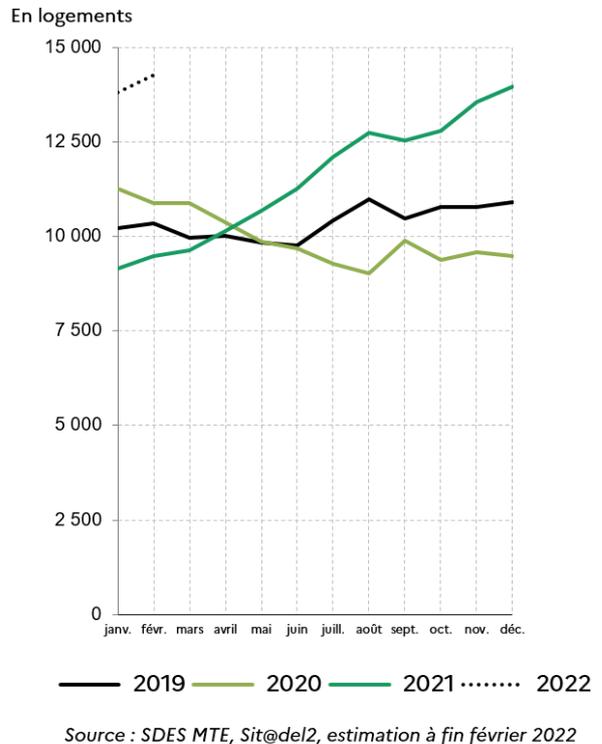


En Ile-et-Vilaine

Logements commencés en Ile-et-Vilaine en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)

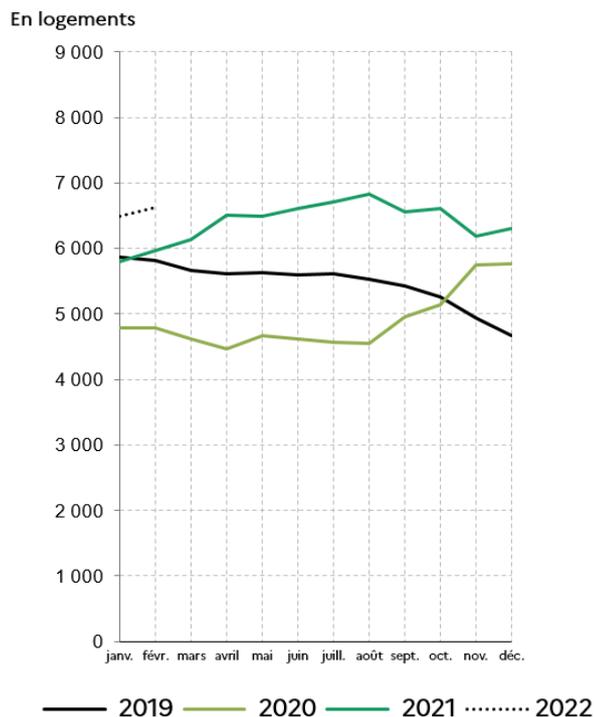


Logements autorisés en Ile-et-Vilaine en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



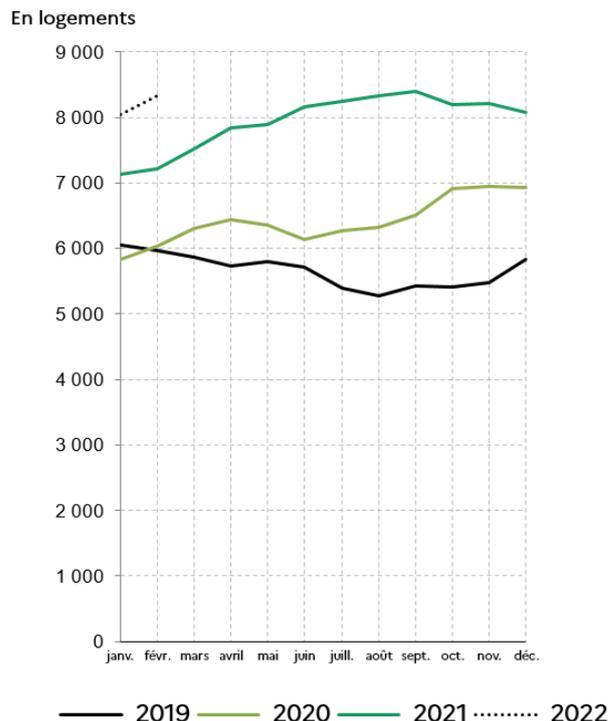
Dans le Morbihan :

Logements commencés dans le Morbihan en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin février 2022

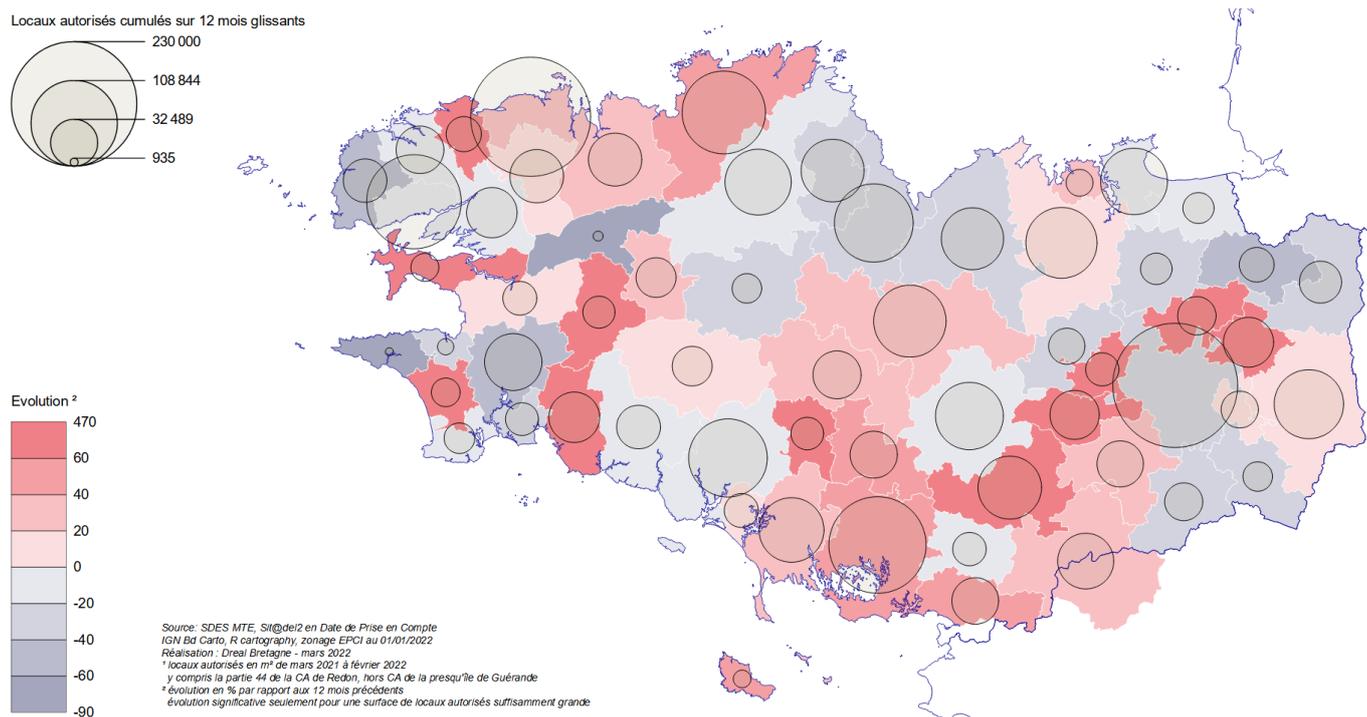
Logements autorisés dans le Morbihan en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin février 2022

Locaux

Surfaces de locaux autorisées par communauté de communes et évolution (cumulés sur 12 mois glissants)



Comprendre ces données

Chaque mois sont diffusées sur le site internet de la Dreal des données statistiques sur la construction neuve de logements et de locaux :

- Les autorisations et les mises en chantier de logements (ou logements commencés), estimations en date réelle ;
- Les mises en chantier de locaux d'activité en date de prise en compte (DPC).

Le parc de logements en Bretagne est constitué en majorité de maisons individuelles (plus de 70 %, source Insee recensement 2016), pourcentage supérieur de 16 points à la moyenne métropolitaine, le reste étant constitué de logements collectifs et en résidence. Cette particularité régionale est à prendre en compte dans la comparaison avec le niveau national.

→ Pour en savoir plus sur le parc de logements en Bretagne :

<http://www-maj.dreal-bretagne.e2.rie.gouv.fr/le-logement-en-bretagne-r182.html>

Collecte des données perturbée dans le contexte de la crise sanitaire

Les données Sitadel proviennent des remontées des centres instructeurs des autorisations d'urbanisme, dont le fonctionnement a été fortement perturbé durant l'état d'urgence sanitaire entre mars et mai 2020 (difficultés rencontrées par les pétitionnaires pour produire leurs dossiers, difficultés d'acheminement et de dépôt des dossiers, fonctionnement très perturbé de certains services instructeurs). Par ailleurs, les délais d'instruction ont été suspendus et reportés par ordonnance dans cette période. Ces différents paramètres doivent être pris en compte dans l'interprétation des données.

La base de données Sit@del2

Tout pétitionnaire projetant une construction neuve ou la transformation d'une construction nécessitant le dépôt d'un permis de construire, doit remplir un formulaire relatif à son projet et le transmettre à la mairie de la commune de localisation des travaux. Le projet de permis est traité par les services instructeurs (État, collectivité territoriale) dont relève la commune.

Le ministère de la Transition écologique assure le suivi exhaustif de ces opérations de construction. Les données des formulaires de permis de construire sont enregistrés dans le fichier national Sitadel (système d'informations et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, mises en chantier, achevements des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Deux séries de données sont disponibles dans Sitadel au niveau communal

Les séries en date de prise en compte agrègent l'information selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sitadel.

Les séries en date réelle agrègent l'information collectée (autorisations, mises en chantier) à la date réelle de l'autorisation délivrée par l'autorité compétente, et à la date de la mise en chantier déclarée par le pétitionnaire.

Une nouvelle série : les estimations en date réelle

Ces données ne sont pas disponibles à l'échelle infra-départementale.

Cette série, pour les logements autorisés et commencés (c'est-à-dire les mises en chantier), construite par le Service des Données et des Études Statistiques (SDES) du CGDD du Ministère de la Transition écologique <https://ecologie.gouv.fr/>, vise à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction neuve. Elle retrace les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Ce sont des estimations qui corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des déclarations d'autorisation, d'ouverture de chantier et des annulations de permis de construire.

- Pour en savoir plus sur le site du SDES sur la méthodologie employée pour construire les estimations en date réelle : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-12/methodologie-sitadel2-v5.pdf>

L'ensemble des logements est constitué des logements ordinaires et des logements en résidence

Les logements en résidence sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits en vue d'une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques.

Six types principaux de résidences sont recensés :

- les résidences pour personnes âgées
- les résidences pour étudiants
- les résidences de tourisme
- les résidences hôtelières à vocation sociale
- les résidences sociales
- les résidences pour personnes handicapées

Les logements ordinaires sont définis par opposition aux logements en résidence. Ils regroupent dans Sitadel les logements individuels et les logements collectifs.

- les logement individuels regroupent les logements individuels purs et les logements individuels groupés
 - le logement individuel pur fait l'objet d'un permis de construire relatif à un seul logement individuel.
 - les logements individuels groupés font l'objet d'un permis de construire relatif à la construction de plusieurs logements individuels (par exemple, un lotissement), ou à la construction de logements individuels associés à des logements collectifs ou des locaux non résidentiels.
- les logements collectifs font partie d'un bâtiment d'au moins deux logements dont certains ne disposent pas d'un accès privatif. Dans le cas d'opérations regroupant à la fois des logements individuels et des logements collectifs, chacun est comptabilisé dans son type de construction respectif.

- Pour en savoir plus sur le site du SDES sur la méthodologie de la base Sit@del2 : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/la-base-de-donnees-sitadel2-methodologie>

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Bretagne**

Service Connaissance Prospective Évaluation

L'Armorique
10 rue Maurice Fabre
CS 96515
35065 Rennes Cedex
Tél 02 99 33 43 07

Directeur de publication : Éric Fisse
Rédaction : Pascal Bocherel
Mise en page : Allison Gaulier et Pascal Bocherel

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*